

COMMUNIQUE DE PRESSE

CARTHAGE CEMENT

Siège Social : Bloc A de l'immeuble situé en face de l'Ambassade des Etats Unis d'Amérique,
Lot HSC 1-4-3, Les Jardins du Lac, Les Berges du Lac II, 1053 Tunis.

La Société CARTHAGE CEMENT informe ses actionnaires et le public que son Conseil d'Administration, réuni le VENDREDI 24 avril 2026, a passé en revue l'activité de la société relative à l'exercice 2025 et a arrêté les états financiers au 31 décembre 2025.

Il ressort que les états financiers au 31/12/2025 font apparaître un total bilan de 892 770 061 TND contre 873 522 266 TND au 31/12/2024 et un résultat net bénéficiaire au 31/12/2025 de 40 118 610 TND, contre 70 256 035 TND au titre de l'exercice 2024.

La Société a réalisé un chiffre d'affaires total de 382,8 millions de dinars en 2025, contre 421,6 millions de dinars en 2024, soit une baisse de 9,2 %, principalement liée au recul des volumes vendues des ciments sur le marché local de 19% compensé en partie par une hausse des volumes exportés de 73%.

Le Conseil d'Administration a décidé de convoquer une Assemblée Générale Ordinaire pour le mercredi 24 juin 2026 et de proposer la distribution d'un dividende de 0,065 TND par action au titre de l'exercice 2025.

Le Conseil d'Administration a également décidé de convoquer une Assemblée Générale Extraordinaire pour le mercredi 24 juin 2026 à l'effet de délibérer sur la modification du 1^{er} paragraphe de l'article 4 des statuts de la société (changement de l'adresse du siège social).